

555621-2026 - Mise en concurrence

France – Plantes vivantes, bulbes, racines, boutures et greffons – FOURNITURE DE PLANTES A MASSIFS POUR LE SERVICE DES ESPACES VERTS DE LA VILLE SARCELLES (5 LOTS)

OJ S 153/2026 11/08/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Ville de Sarcelles

Adresse électronique: commande.publique@sarcelles.fr

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: FOURNITURE DE PLANTES A MASSIFS POUR LE SERVICE DES ESPACES VERTS DE LA VILLE SARCELLES (5 LOTS)

Description: Les végétaux fournis dans le cadre de ce marché contribuent à l'aménagement, l'embellissement et la structuration des espaces verts de la Ville de Sarcelles. Ils apportent densité, couleur et diversité aux massifs, haies, pelouses et allées, tout en favorisant la biodiversité locale. Les plantes annuelles, bisannuelles, chrysanthèmes, tapis fleuris, bulbes, tubercules, rhizomes, griffes ainsi que les jardinières mises en culture devront être adaptés à leur utilisation finale et aux conditions climatiques de la Ville de Sarcelles. Les végétaux doivent provenir de pépinières certifiées et reconnues, respectant les normes horticoles en vigueur (NF U 44-551 ou équivalent).

Identifiant de la procédure: 29c88791-06b4-4b9a-b42c-dc255c9b2167

Identifiant interne: 260015

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Elle comprend la fourniture de végétaux destinés aux aménagements paysagers, aux plantations et à l'entretien des espaces verts de la Ville de Sarcelles et est décomposé en cinq (5) lots : - LOT 1 : " Fourniture de plantes annuelles et bisannuelles " - LOT 2 : " Fourniture de chrysanthèmes " - LOT 3 : " Mise en culture de jardinières pour les saisons printemps/été et automne/hiver " - LOT 4 : " Fourniture de tapis fleuris " - LOT5 : " Fourniture de bulbes, tubercules, rhizomes et griffes "

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 03121100 Plantes vivantes, bulbes, racines, boutures et greffons

Nomenclature complémentaire (cpv): 03121210 Compositions florales

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Pays: France

Informations complémentaires: Livraison des plantes au centre technique municipal pour une plantation par le personnel des espaces verts sur l'ensemble de la Ville.

2.1.3. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 900 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 5

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 5

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Fourniture de plantes annuelles et bisannuelles

Description: Les plantes annuelles et bisannuelles fournies dans le cadre du présent lot devront être conformes aux prescriptions du présent CCTP et aux caractéristiques indiquées dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU). Elles devront répondre aux exigences de qualité horticole, de vigueur, d'homogénéité et d'état sanitaire garantissant un fleurissement optimal des espaces publics. Les plantes doivent répondre à une qualité horticole, à des conditionnements différents et à des dimensions minimales conformément au bordereau des prix unitaires.

Identifiant interne: 260015-1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 03121100 Plantes vivantes, bulbes, racines, boutures et greffons

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

Autres informations sur le renouvellement: Renouvellement tacite annuellement.

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 280 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description: Accord cadre à bons de commande dont le montant annuel est de 70 000 eurosHT.

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Nom: CRITERE 1 - Critères techniques (/50 pts)

Description: Sous-critère 1.1 - Qualité et calibre des végétaux proposés (fiches techniques, conformité aux normes végétales) sur 20 points ; Sous-critère 1.2 - Moyens humains et matériels dédiés à la production et à la livraison sur 15 points ; Sous-critère 1.3 - Délais et modalités de livraison, logistique (conditionnement, protection au transport) sur 10 points ; Sous-critère 1.4 - Garanties de reprise et service après-vente (remplacement des sujets non repris) sur 5 points.

Critère:

Type: Qualité

Nom: CRITERE 3 - Valeur environnementale (10 pts)

Description: Sous-critère 3.1 - Origine et circuits d'approvisionnement (production française ou locale, limitation du transport) sur 4 points ; Sous-critère 3.2 - Pratiques culturelles (label Plante Bleue, HVE, absence de traitements phytosanitaires de synthèse) sur 4 points ; Sous-critère 3.3 - Gestion des emballages et déchets verts liés à la livraison sur 2 points.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Cf. article 11 du Règlement de consultation (RC) dédié aux critères d'attribution, de leur détails avec pondérations et notations.

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: https://sarcelles.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_17526_1177597.html

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Autorisée

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 30/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 30/09/2026 15:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les végétaux et les semences devront satisfaire aux conditions suivantes. Elles seront fournies dans la meilleure qualité et devront répondre aux critères définis par les normes françaises (recueil des normes françaises : AFNOR 1991, produits de pépinières NFV 12031-12037-12051-12053-12054-12055-12057 et 12059 éditées en décembre 1990). Garantie de survie d'un an exigée.

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Description des délais d'introduction des procédures de recours: - Référé précontractuel, prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du code de justice administrative et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel, prévu aux articles L. 551-13 et suivants et R.551-7 à R.551-10 du code de justice administrative et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du code de justice administrative. - Recours en contestation de validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui sont divisibles, issu de la jurisprudence Tarn-et Garonne (CE, 4 avril 2014, n°358994), pouvant être exercé par out tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Ville de Sarcelles

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Fourniture de chrysanthèmes

Description: Les plantes annuelles et bisannuelles fournies dans le cadre du présent lot devront être conformes aux prescriptions du présent CCTP et aux caractéristiques indiquées dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU). Elles devront répondre aux exigences de qualité horticole, de vigueur, d'homogénéité et d'état sanitaire garantissant un fleurissement optimal des espaces publics. Les plantes doivent répondre à une qualité horticole, à des conditionnements différents et à des dimensions minimales conformément au bordereau des prix unitaires.

Identifiant interne: 260015-2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 03121100 Plantes vivantes, bulbes, racines, boutures et greffons

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

Autres informations sur le renouvellement: Renouvellement tacite annuellement.

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 80 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description: Accord cadre à bons de commande dont le montant annuel est de 20 000 eurosHT.

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Nom: CRITERE 1 - Critères techniques (/50 pts)

Description: Sous-critère 1.1 - Qualité et calibre des végétaux proposés (fiches techniques, conformité aux normes végétales) sur 20 points ; Sous-critère 1.2 - Moyens humains et matériels dédiés à la production et à la livraison sur 15 points ; Sous-critère 1.3 - Délais et modalités de livraison, logistique (conditionnement, protection au transport) sur 10 points ; Sous-critère 1.4 - Garanties de reprise et service après-vente (remplacement des sujets non repris) sur 5 points.

Critère:

Type: Qualité

Nom: CRITERE 3 - Valeur environnementale (10 pts)

Description: Sous-critère 3.1 - Origine et circuits d'approvisionnement (production française ou locale, limitation du transport) sur 4 points ; Sous-critère 3.2 - Pratiques culturelles (label Plante Bleue, HVE, absence de traitements phytosanitaires de synthèse) sur 4 points ; Sous-critère 3.3 - Gestion des emballages et déchets verts liés à la livraison sur 2 points.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Cf. article 11 du Règlement de consultation (RC) dédié aux critères d'attribution, de leur détails avec pondérations et notations.

5.1.11. Documents de marché

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Autorisée

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 30/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 30/09/2026 15:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les végétaux et les semences devront satisfaire aux conditions suivantes. Elles seront fournies dans la meilleure qualité et devront répondre aux critères définis par les normes françaises (recueil des normes françaises : AFNOR 1991, produits de pépinières NFV 12031-12037-12051-12053-12054-12055-12057 et 12059 éditées en décembre 1990). Garantie de survie d'un an exigée.

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Description des délais d'introduction des procédures de recours: - Référé précontractuel, prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du code de justice administrative et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel, prévu aux articles L.551-13 et suivants et R.551-7 à R.551-10 du code de justice administrative et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du code de justice administrative. - Recours en contestation de validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui sont divisibles, issu de la jurisprudence Tarn-et Garonne (CE, 4 avril 2014, n°358994), pouvant être exercé par out tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Ville de Sarcelles

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: Mise en culture de jardinières pour les saisons printemps/été et automne/hiver

Description: Les plantes annuelles et bisannuelles fournies dans le cadre du présent lot devront être conformes aux prescriptions du présent CCTP et aux caractéristiques indiquées dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU). Elles devront répondre aux exigences de qualité horticole, de vigueur, d'homogénéité et d'état sanitaire garantissant un fleurissement optimal des espaces publics. Les plantes doivent répondre à une qualité horticole, à des conditionnements différents et à des dimensions minimales conformément au bordereau des prix unitaires.

Identifiant interne: 260015-3

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 03110000 Produits agricoles, produits de la culture maraîchère et de l'horticulture commerciale

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

Autres informations sur le renouvellement: Renouvellement tacite annuellement.

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 120 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description: Accord cadre à bons de commande dont le montant annuel est de 30 000 eurosHT.

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Nom: CRITERE 1 - Critères techniques (/50 pts)

Description: Sous-critère 1.1 - Qualité et calibre des végétaux proposés (fiches techniques, conformité aux normes végétales) sur 20 points ; Sous-critère 1.2 - Moyens humains et

matériels dédiés à la production et à la livraison sur 15 points ; Sous-critère 1.3 - Délais et modalités de livraison, logistique (conditionnement, protection au transport) sur 10 points ; Sous-critère 1.4 - Garanties de reprise et service après-vente (remplacement des sujets non repris) sur 5 points.

Critère:

Type: Qualité

Nom: CRITERE 3 - Valeur environnementale (10 pts)

Description: Sous-critère 3.1 - Origine et circuits d'approvisionnement (production française ou locale, limitation du transport) sur 4 points ; Sous-critère 3.2 - Pratiques culturelles (label Plante Bleue, HVE, absence de traitements phytosanitaires de synthèse) sur 4 points ; Sous-critère 3.3 - Gestion des emballages et déchets verts liés à la livraison sur 2 points.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Cf. article 11 du Règlement de consultation (RC) dédié aux critères d'attribution, de leur détails avec pondérations et notations.

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: https://sarcelles.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_17526_1177597.html

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Autorisée

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 30/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 30/09/2026 15:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les végétaux et les semences devront satisfaire aux conditions suivantes. Elles seront fournies dans la meilleure qualité et devront répondre aux critères définis par les normes françaises (recueil des normes françaises : AFNOR 1991, produits de pépinières NFV 12031-12037-12051-12053-12054-12055-12057 et 12059 éditées en décembre 1990). Garantie de survie d'un an exigée.

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Description des délais d'introduction des procédures de recours: - Référé précontractuel, prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du code de justice administrative et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel, prévu aux articles L. 551-13 et suivants et R.551-7 à R.551-10 du code de justice administrative et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du code de justice administrative. - Recours en contestation de validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui sont divisibles, issu de la jurisprudence Tarn-et Garonne (CE, 4 avril 2014, n°358994), pouvant être exercé par out tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Ville de Sarcelles

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

5.1. Lot: LOT-0004

Titre: Fourniture de tapis fleuris

Description: Les plantes annuelles et bisannuelles fournies dans le cadre du présent lot devront être conformes aux prescriptions du présent CCTP et aux caractéristiques indiquées dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU). Elles devront répondre aux exigences de qualité horticole, de vigueur, d'homogénéité et d'état sanitaire garantissant un fleurissement optimal des espaces publics. Les plantes doivent répondre à une qualité horticole, à des conditionnements différents et à des dimensions minimales conformément au bordereau des prix unitaires.

Identifiant interne: 260015-4

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 03121210 Compositions florales

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

Autres informations sur le renouvellement: Renouvellement tacite annuellement.

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 320 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description: Accord cadre à bons de commande dont le montant annuel est de 80 000 eurosHT.

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Nom: CRITERE 1 - Critères techniques (/50 pts)

Description: Sous-critère 1.1 - Qualité et calibre des végétaux proposés (fiches techniques, conformité aux normes végétales) sur 20 points ; Sous-critère 1.2 - Moyens humains et matériels dédiés à la production et à la livraison sur 15 points ; Sous-critère 1.3 - Délais et modalités de livraison, logistique (conditionnement, protection au transport) sur 10 points ; Sous-critère 1.4 - Garanties de reprise et service après-vente (remplacement des sujets non repris) sur 5 points.

Critère:

Type: Qualité

Nom: CRITERE 3 - Valeur environnementale (10 pts)

Description: Sous-critère 3.1 - Origine et circuits d'approvisionnement (production française ou locale, limitation du transport) sur 4 points ; Sous-critère 3.2 - Pratiques culturelles (label Plante Bleue, HVE, absence de traitements phytosanitaires de synthèse) sur 4 points ; Sous-critère 3.3 - Gestion des emballages et déchets verts liés à la livraison sur 2 points.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Cf. article 11 du Règlement de consultation (RC) dédié aux critères d'attribution, de leur détails avec pondérations et notations.

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: https://sarcelles.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_17526_1177597.html

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Autorisée

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 30/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 30/09/2026 15:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les végétaux et les semences devront satisfaire aux conditions suivantes. Elles seront fournies dans la meilleure qualité et devront répondre aux critères définis par les normes françaises (recueil des normes françaises : AFNOR 1991, produits de pépinières NFV 12031-12037-12051-12053-12054-12055-12057 et 12059 éditées en décembre 1990). Garantie de survie d'un an exigée.

Facturation électronique: Requête

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Description des délais d'introduction des procédures de recours: - Référé précontractuel, prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du code de justice administrative et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel, prévu aux articles L.551-13 et suivants et R.551-7 à R.551-10 du code de justice administrative et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du code de justice administrative. - Recours en contestation de validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui sont divisibles, issu de la jurisprudence Tarn-et Garonne (CE, 4 avril 2014, n°358994), pouvant être exercé par out tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Ville de Sarcelles

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

5.1. Lot: LOT-0005

Titre: Fourniture de bulbes, tubercules, rhizomes et griffes

Description: Les plantes annuelles et bisannuelles fournies dans le cadre du présent lot devront être conformes aux prescriptions du présent CCTP et aux caractéristiques indiquées dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU). Elles devront répondre aux exigences de qualité horticole, de vigueur, d'homogénéité et d'état sanitaire garantissant un fleurissement optimal des espaces publics. Les plantes doivent répondre à une qualité horticole, à des conditionnements différents et à des dimensions minimales conformément au bordereau des prix unitaires.

Identifiant interne: 260015-5

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 03121100 Plantes vivantes, bulbes, racines, boutures et greffons

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

Autres informations sur le renouvellement: Renouvellement tacite annuellement.

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 100 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description: Accord cadre à bons de commande dont le montant annuel est de 25 000 eurosHT.

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Nom: CRITERE 1 - Critères techniques (/50 pts)

Description: Sous-critère 1.1 - Qualité et calibre des végétaux proposés (fiches techniques, conformité aux normes végétales) sur 20 points ; Sous-critère 1.2 - Moyens humains et matériels dédiés à la production et à la livraison sur 15 points ; Sous-critère 1.3 - Délais et modalités de livraison, logistique (conditionnement, protection au transport) sur 10 points ; Sous-critère 1.4 - Garanties de reprise et service après-vente (remplacement des sujets non repris) sur 5 points.

Critère:

Type: Qualité

Nom: CRITERE 3 - Valeur environnementale (10 pts)

Description: Sous-critère 3.1 - Origine et circuits d'approvisionnement (production française ou locale, limitation du transport) sur 4 points ; Sous-critère 3.2 - Pratiques culturelles (label Plante Bleue, HVE, absence de traitements phytosanitaires de synthèse) sur 4 points ; Sous-critère 3.3 - Gestion des emballages et déchets verts liés à la livraison sur 2 points.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Cf. article 11 du Règlement de consultation (RC) dédié aux critères d'attribution, de leur détails avec pondérations et notations.

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: https://sarcelles.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_17526_1177597.html

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Autorisée

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 30/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 30/09/2026 15:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les végétaux et les semences devront satisfaire aux conditions suivantes. Elles seront fournies dans la meilleure qualité et devront répondre aux critères définis par les normes françaises (recueil des normes françaises : AFNOR 1991, produits de pépinières NFV 12031-12037-12051-12053-12054-12055-12057 et 12059 éditées en décembre 1990). Garantie de survie d'un an exigée.

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Description des délais d'introduction des procédures de recours: - Référé précontractuel, prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du code de justice administrative et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel, prévu aux articles L. 551-13 et suivants et R.551-7 à R.551-10 du code de justice administrative et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du code de justice administrative. - Recours en contestation de validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui sont divisibles, issu de la jurisprudence Tarn-et Garonne (CE, 4 avril 2014, n°358994), pouvant être exercé par out tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Ville de Sarcelles

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Ville de Sarcelles
Numéro d'enregistrement: 21950585600019
Adresse postale: 14 place de france
Ville: Sarcelles
Code postal: 95200
Subdivision pays (NUTS): Val-d'Oise (FR108)
Pays: France
Adresse électronique: commande.publique@sarcelles.fr
Téléphone: +33 134382196
Adresse internet: <https://sarcelles.e-marchespublics.com>
Profil de l'acheteur: <https://sarcelles.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise
Numéro d'enregistrement: 17950702500015
Adresse postale: 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322
Ville: Cergy-Pontoise cedex
Code postal: 95027
Subdivision pays (NUTS): Val-d'Oise (FR108)
Pays: France
Point de contact: Greffes.ta-cergy-pontoise@juradm.fr
Téléphone: 0130173400
Adresse internet: <https://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. ORG-0000

Nom officiel: DEMATIS
Numéro d'enregistrement: 45072478600030
Ville: Paris
Code postal: 75015
Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)
Pays: France
Adresse électronique: contact@dematis.com
Téléphone: +33 172365548
Adresse internet: www.dematis.com

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 5582d03b-def7-49f2-ae4c-9775b2138d1a - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 10/08/2026 13:10:05 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 555621-2026

Numéro de publication au JO S: 153/2026

Date de publication: 11/08/2026